

**Séjour « Nuitée chez les Indiens » 5-6 ans :
Enfants nés en 2020 et 2021**

Demande d'inscription par mail : accueildeloisirs.colpo@ufcv.fr :
du Mercredi 13 mai à 09h au mercredi 03 juin 2026
= Avec cette fiche d'inscription.

Confirmation d'inscription par l'accueil de loisirs début juin 2026 :
= Acompte de 50% à donner au bureau de l'accueil de loisirs.

L'enfant

Nom Prénom

Date de naissance :..... Age Garçon Fille

Responsable légal de l'enfant :

Mme/M

Adresse

Code postal Ville

Tél. fixe..... Portable..... Travail.....

Règlement

Je verse un acompte de 50 % du prix du séjour soit :€

- Par chèque (Règlement à l'ordre de l'UFCV)
- Par chèque ANCV
- Attestation VACAF pour bénéficiaire Aide Vacances Enfant

**Séjour « Nuitée chez les Indiens » 5-6 ans :
Enfants nés en 2020 et 2021**

Demande d'inscription par mail : accueildeloisirs.colpo@ufcv.fr :
du Mercredi 13 mai à 09h au mercredi 03 juin 2026
= Avec cette fiche d'inscription.

Confirmation d'inscription par l'accueil de loisirs début juin 2026 :
= Acompte de 50% à donner au bureau de l'accueil de loisirs.

L'enfant

Nom Prénom

Date de naissance :..... Age Garçon Fille

Responsable légal de l'enfant :

Mme/M

Adresse

Code postal Ville

Tél. fixe..... Portable..... Travail.....

Règlement

Je verse un acompte de 50 % du prix du séjour soit :€

- Par chèque (Règlement à l'ordre de l'UFCV)
- Par chèque ANCV
- Attestation VACAF pour bénéficiaire Aide Vacances Enfant